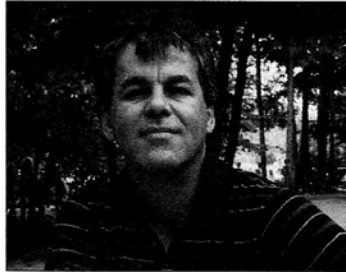


Témoignage

Un étudiant fait un legs à l'Université de Montréal

Jean-Pierre Houle est dans la quarantaine. Il est étudiant au doctorat en psychologie tout en travaillant comme agent de recherche à la Direction du développement et de la qualité au ministère de la Famille et de l'Enfance, exactement le type d'emploi qu'il souhaitait depuis longtemps.

M. Houle attribue de manière indéniable la progression de sa carrière à la formation universitaire qu'il poursuit. L'obtention de sa maîtrise en psychologie avait été déterminante dans sa promotion à un poste lié à la sécurité des hommes publics au sein de la Sûreté du Québec. Plus récemment, c'est le fait de poursuivre un doctorat qui a fait la différence.



M. Jean-Pierre Houle

L'éducation est une chose qui a toujours été très valorisée dans sa famille. Aussi loin que M. Houle se souvienne, son père étudiait. Ses parents et ses grands-parents lisaient beaucoup et ont inculqué à leurs enfants l'importance d'acquérir des compétences pour apporter une contribution à la société, notamment en poursuivant des études universitaires.

Le choix philanthropique de M. Houle était donc naturel : « Soutenir l'Université, c'est contribuer à l'accès aux études supérieures pour les générations qui nous suivent; c'est encourager le partage des connaissances et contribuer à l'amélioration de la qualité de vie. C'est aussi remettre ce que j'ai reçu.

« J'ai fait plusieurs années de bénévolat au sein de différentes organisations liées ou non à ma profession et j'ai fait des dons aussi. En fait, je suis très sélectif lorsqu'il s'agit de donner. Aujourd'hui, nous sommes très sollicités et d'une manière de plus en plus impersonnelle. À cet égard, l'approche de l'Université de Montréal était tout autre. On s'est déplacé jusque chez moi pour m'expliquer comment mieux cibler mon aide et je l'ai beaucoup apprécié. Déjà convaincu que je ferais quelque chose pour l'éducation, cette démarche m'a permis de concrétiser mon intention. J'ai vu une toute nouvelle dimension des dons et de la fiscalité des dons, j'ai compris que diverses options étaient à ma portée, que

même moi, qui suis loin d'être millionnaire, je pouvais faire quelque chose de significatif. Pour le moment, j'ai choisi de laisser, par voie de testament, un pourcentage de mes biens à l'Université de Montréal. Or, ma réflexion se poursuit, j'ajouterais peut-être un don substantiel de mon vivant. J'ai aussi compris que je peux concentrer tous mes dons dans un fonds de dotation au bénéfice de la recherche en psychologie.

« Je suis à l'aise d'en parler, je crois qu'il est naturel de soutenir une cause qui est importante pour nous. Je me rends compte que ce n'est pas aussi facile pour tout le monde, que de tels gestes sont encore inusités. En fait, je crois que les gens sont sensibles à différentes causes, mais qu'ils sont trop peu informés quant aux moyens de donner. Ils s'imaginent que ce n'est pas pour eux. J'ai accepté de témoigner par le biais de cet article pour que les gens se rendent compte que ce n'est pas du tout hors de portée, que si l'on souhaite apporter une aide majeure, pour plusieurs, c'est tout à fait possible. »

Jean-Pierre Houle
Psychologie 1980